

L'Enseignement À Distance (EAD) à l'INSPÉ

Deux parcours du Master MEEF sont proposés entièrement à distance :



Master MEEF Premier degré Parcours Professeur des écoles en EAD total

Master MEEF Encadrement éducatif Parcours Conseiller principal d'éducation (CPE) digitalisé

Ces deux parcours de formation à distance asynchrones s'adressent **en priorité** à des personnes qui sont éloignées de la formation **pour des raisons géographiques** (ruralité, éloignement des infrastructures de transport en commun...), **sociales ou familiales** (nécessité d'emploi, charge familiale, handicap, maladie...), et qui **ne peuvent se rendre disponibles pour suivre la formation en présentiel**. Il sont notamment tout indiqués pour des candidats ayant **déjà suivi des formations en distanciel** dans leur parcours antérieur. Ces parcours sont ouverts à tous, que vous résidiez en France ou à l'étranger.

Attention ! Ces deux parcours ne sont pas une version allégée des parcours en présentiel : ils sont composés du même nombre d'heures de cours et exigent un investissement important en termes de temps de travail personnel.

Le rythme de travail est évalué entre 15 à 20 heures par semaine, sans contrainte horaire (modalité asynchrone), soit au minimum 2 heures de travail personnel par jour.

En cas d'indisponibilité uniquement partielle, il est conseillé de privilégier les parcours [Professeur des écoles en présentiel](#) ou [CPE en présentiel](#) dans lesquels il est possible, une fois inscrit, de bénéficier d'aménagements.

MODALITÉS D'ACCÈS

Rendez-vous sur notre page [Admissions](#) pour connaître les dates et modalités de candidature.

Salarié ou demandeur d'emploi, pour connaître les éventuelles possibilités de financement de la formation, contactez **sans attendre** le **Service de Formation Continue Universitaire (SFCU)** de l'UPJV : sfcu@u-picardie.fr

